

Rapport sur la durabilité Graymont **2011**



GRAYMONT



Il me fait plaisir de vous présenter le cinquième rapport sur la durabilité de Graymont. Ce rapport s'inscrit dans la lignée de notre volonté d'offrir à toutes nos parties prenantes une évaluation ouverte et transparente des différentes façons dont nous influençons leurs vies et nos collectivités mutuelles. Le rapport expose certaines améliorations qui ont eu, nous l'espérons, des effets positifs pour vous, et certains défis que nous nous efforçons de relever.

Ce rapport vise à vous aider à comprendre qui nous sommes, comment nous fonctionnons, ainsi que les grandes lignes de notre mesure du succès. Nous croyons qu'il favorisera une meilleure communication et une compréhension mutuelle qui nous permettra d'intégrer à nos décisions vos attentes et les répercussions que nous avons sur vous.

Dans ma lettre de l'année dernière, je mentionnais que nous, les employés de Graymont, avons souscrit à une nouvelle vision de rendement équilibré de classe mondiale dans tous les aspects de notre entreprise et de nos vies communautaires. La réalisation de cette vision ne se mesure pas par nos propres impressions. Notre succès sera réel lorsque chacune des différentes parties prenantes nous donnera une rétroaction sans réserve à l'égard de chacune des six observations suivantes :

- **Vous** savez que nous exploitons des installations sécuritaires, propres et ordonnées où tous les employés sont engagés à promouvoir un milieu de travail sans accident;
- **Vous** reconnaissez notre engagement à aller au-delà des besoins de nos clients en fournissant de façon fiable des produits et services de qualité;
- **Vous** avez le sentiment que nous sommes proactifs dans nos relations avec nos voisins et autres partenaires dans le but d'assurer la réussite à long terme de Graymont et de nos collectivités;
- **Vous** savez que nous sommes engagés à améliorer notre rendement en matière d'environnement;
- **Vous** constatez que nous optimisons continuellement nos processus et nos activités de manière à fournir une valeur accrue à toutes les parties prenantes;
- **Vous** savez que nous formons une équipe talentueuse d'individus engagés, qui ont le pouvoir de changer les choses et qui collaborent pour performer à un niveau de classe mondiale.

Ces énoncés définissent nos aspirations en décrivant ce que nous considérons un rendement de classe mondiale dans tous les aspects qu'une entreprise doit atteindre afin de se tailler une place durable dans le monde, contribuer positivement au milieu économique, social et naturel que nous partageons. J'invite chacun d'entre vous à relever le défi de cette vision souhaitée, et à offrir une rétroaction qui nous aidera à identifier ce que nous pouvons améliorer et, le cas échéant, à se joindre à nous pour célébrer notre réussite mutuelle.

A handwritten signature in black ink that reads "W. Dodge".

William E. Dodge
Président et chef de la direction
Graymont Limited

Le 26 mars 2012

Profil

Défis et occasions

Les activités de Graymont visent à fournir des produits et services essentiels qui appuient directement les objectifs de durabilité de la société, notamment la protection et la remise en état de l'environnement, et l'avancement social et économique. Graymont est en bonne position pour répondre à la demande de produits de chaux et de pierre calcaire que suscite l'intérêt marqué pour la protection de l'environnement en Amérique du Nord.

Graymont fournit des produits destinés à diverses industries qui les utilisent de nombreuses façons. Ces produits sont essentiels pour corriger l'impact environnemental de différentes activités humaines et sont utilisés à travers l'Amérique du Nord pour des applications telles que l'épuration de l'eau et le traitement des eaux usées, la réduction des pluies acides, la remise en état des terres, la construction de parcs éoliens, l'agriculture, la production d'huile et de gaz et la production d'électricité. Les produits de Graymont sont essentiels pour la production d'acier, d'alumine, de pâte et papier, d'uranium, d'or, de cuivre et d'autres matériaux.

Parallèlement, les installations de Graymont reconnaissent leur influence sur le milieu environnant lorsqu'elles altèrent l'environnement physique local dans le cadre des activités des carrières et des mines. Les attentes accrues de la société à l'égard du rendement des industries et la réglementation plus sévère représentent des défis pour la poursuite de l'exploitation et la croissance de nos installations.

Graymont considère ces défis comme des occasions d'améliorer notre permis social d'exploitation grâce à un meilleur rendement en matière de santé et de sécurité, une

Les produits de Graymont sont essentiels aux solutions technologiques pour relever de nombreux défis de durabilité de nos jours :

- énergie renouvelable
- réduction des émissions de gaz à effet de serre
- remise en état de l'environnement
- santé
- transport
- bâtiments et infrastructure



meilleure performance environnementale et de meilleures relations avec la collectivité et les intervenants. Nous avons comme mission de répondre de manière responsable aux besoins de la société en fait de produits de chaux et de pierres de qualité; et comme vision d'atteindre le statut de classe mondiale dans tout ce que nous faisons!

Profil organisationnel

Graymont, une entreprise familiale canadienne privée, a été incorporée en 1948. Au cours de son évolution, elle est passée d'une société d'investissement hautement diversifiée à une entreprise se consacrant principalement à la production de chaux et de pierre calcaire. Par

ailleurs, l'entreprise exploite une compagnie de matériaux de construction ainsi qu'une entreprise de gestion des déchets, Ecowaste Industries Ltd. Tout au long du présent document, ces segments seront désignés comme les segments de « Chaux », « Matériaux » et « Ecowaste ». L'entreprise possède également d'importants investissements au Mexique, avec une participation minoritaire dans Grupo Calidra S.A. de C.V. (« Calidra »), le plus important producteur de chaux de ce pays

Les opérations liées à la Chaux (19 installations) se consacrent à la production de chaux à teneur élevée en calcium et dolomitique, de pierre à chaux pulvérisée, de produits à base de chaux à valeur ajoutée tels que la chaux éteinte et le carbonate de calcium précipité et de pierres de construction. L'entreprise est le troisième plus important producteur de chaux en Amérique du Nord. Au Canada, elle possède des installations au Nouveau-Brunswick, au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, tandis qu'aux États-Unis, ses installations se trouvent dans les états de Pennsylvanie, Ohio, Wisconsin, Utah, Nevada, Montana, Oregon et Washington. En plus de nos usines, l'entreprise exploite des terminaux de transbordement rail-route permettant d'élargir le marché géographique de plusieurs usines. Le siège social de l'entreprise est situé à Richmond en Colombie-Britannique, au Canada. Les installations de chaux sont appuyées par quatre bureaux régionaux situés à Boucherville au Québec, Calgary en Alberta, Bellefonte en Pennsylvanie et Salt Lake City au Utah.

Les opérations liées aux Matériaux (4 installations) se consacrent à la production de pierre de construction, de sable, de gravier, de produits d'asphalte et de béton préparé pour répondre aux besoins de construction générale et d'infrastructure dans le nord de l'état de New York et le sud du Québec. Le bureau chef des opérations liées aux Matériaux est situé à Plattsburgh, dans l'état de New York.



Ecowaste (1 installation) exploite un site d'enfouissement pour les résidus de jardins, les matériaux de construction, de démolition et d'excavation ; elle est située à Richmond, en Colombie-Britannique.

Au 31 décembre 2011, Graymont employait 1 109 personnes et produisait environ 3,5 millions de tonnes de produits de chaux, 1,2 million de tonnes de produits de calcaire, 5,5 millions de tonnes de pierres de construction, 0,3 million de tonnes d'asphalte et 0,1 million de mètres cubes de béton préparé par année. Le site d'enfouissement industriel accepte environ 0,5 million de tonnes de déchets par année.

Portée du rapport

Ce rapport est le cinquième rapport de Graymont sur la durabilité. Les opinions, les données et les informations qui y sont présentées portent sur l'année civile 2011, à quelques exceptions près qui sont mentionnées. Certaines données antérieures y figurent pour les années 2008 à 2010, encore une fois à quelques exceptions près qui sont mentionnées. La publication du rapport de 2012 est prévue pour le mois d'avril 2013.

Ce rapport résume le rendement durable de Graymont et de ses filiales. Les opérations de l'entreprise liées à la Chaux représentent la plus grande partie de ses répercussions économiques, environnementales et sociales. Les données et renseignements présentés

Un lexique des termes et abréviations se trouve à la page 20.

dans la section Souci de l'environnement de ce rapport portent surtout sur les activités liées à la Chaux au Canada et aux États-Unis. Les données et renseignements présentés dans les sections Milieu de travail, Réduction des déchets et Relations avec la collectivité portent sur l'ensemble des activités dans les deux pays. Les données spécifiques à Calidra ne font pas partie de ce rapport.

Gouvernance

Le principal rôle du Conseil d'administration de Graymont est la gouvernance de l'organisation. Le Conseil a pour objectif de base de créer de la valeur pour les actionnaires. Le Conseil reconnaît que pour réaliser cet objectif à long terme, l'entreprise doit maintenir un niveau élevé de rendement économique, environnemental et social.

Le Conseil surveille la direction des affaires et la gestion de l'entreprise. La direction a la responsabilité d'élaborer une stratégie à long terme et de mener les affaires courantes de l'entreprise. Dans le cadre de sa surveillance, le Conseil tient la direction imputable de la gestion responsable des affaires de l'entreprise.

Le Conseil tient des réunions trimestrielles régulières et des réunions additionnelles au besoin. Le Conseil a documenté ses politiques de gouvernance dans un Manuel qui comprend un Code de conduite et d'éthique. Le président du Conseil, et de chacun des comités du Conseil, est indépendant de la direction. Tous les membres du Conseil, à l'exception du président et chef de la direction, sont indépendants de la direction.

Le Conseil a mis sur pied les comités suivants pour l'aider à remplir son mandat :

- Vérification
- Pension et avantages sociaux
- Rémunération
- Nominations
- Réserves
- Environnement, santé et sécurité

Le Conseil évalue annuellement le rendement des comités du Conseil, les présidences du Conseil et des comités, ainsi que la direction.

Objectifs stratégiques de Graymont

Chaque année, la haute direction évalue les objectifs à court, moyen et long termes de l'entreprise afin de s'assurer que les actifs qui lui sont confiés soient utilisés judicieusement. Les objectifs sont révisés, ajoutés ou retirés au besoin. Ces objectifs, de même qu'un résumé de la mission, des valeurs et des attentes des actionnaires, sont communiqués à tous les employés de Graymont. Armés de cette information, les employés peuvent prendre des décisions plus éclairées sur la meilleure façon de gérer leur partie de l'entreprise.

Responsabilisation

Fondamentalement, chez Graymont, on s'attend à ce que tous les employés partagent la responsabilité de bâtir et de maintenir une organisation durable. Cependant, la responsabilité réelle à l'égard du développement durable revient, à des degrés divers, à la direction et aux dirigeants aux niveaux local, régional et corporatif. Cette responsabilisation se définit comme suit :

- Entreprise : que tous les décideurs de Graymont aient une bonne compréhension des aspects pertinents relatifs aux sentiments qui motivent le gouvernement actuel, le paysage politique et réglementaire, et les principaux moteurs de la nouvelle réglementation; veiller à ce que l'élaboration des politiques provinciales et fédérales en matière d'environnement et d'utilisation du sol tienne compte des intérêts de Graymont..

Le Comité Environnement, santé et sécurité du Conseil d'administration surveille le rendement de l'entreprise en matière d'environnement (y compris les émissions de gaz à effet de serre), de santé et de sécurité. Le Comité se réunit deux fois par année. La direction fournit également des rapports sur l'environnement, la santé et la sécurité au Conseil d'administration lors de chaque rencontre régulière du CA. D'autres rapports sont fournis au besoin en cours d'année.

- Opérations régionales : que le personnel de Graymont établisse et maintienne de bonnes relations avec les parties prenantes aux niveaux local, provincial, des états (É.U.) et national; éviter d'imposer des coûts inacceptables aux collectivités locales ou à leurs citoyens.
- Opérations locales : participer dans la collectivité locale en tant que membre respecté de la collectivité et bon voisin; produire des produits de qualité à des prix compétitifs tout en préservant la sécurité des employés, en respectant ou surpassant les normes environnementales, et en tentant de réduire les déchets.

Engagement des parties prenantes

Le personnel de Graymont interagit avec une multitude de parties prenantes, notamment :

- les collectivités, principalement rurales, au sein desquelles Graymont exploite ses installations;
- les clients;
- les employés et leur famille;
- les syndicats qui représentent certains groupes d'employés;
- les prêteurs et les assureurs;
- les gouvernements locaux, municipaux, provinciaux, des États et fédéraux;
- les organismes non-gouvernementaux représentant les intérêts des citoyens en ce qui a trait aux questions de société, de culture, d'éducation, d'environnement et de santé publique;
- les fournisseurs, notamment les producteurs et distributeurs de combustible, les entreprises de transport de matériaux (route, rail et eau), les fournisseurs de pièces, de matériaux et d'équipement, les fournisseurs et installateurs de matériaux réfractaires, les entrepreneurs en construction, les firmes d'ingénierie, les fournisseurs de services de télécommunications et les conseillers (comptabilité, vérification, ressources humaines, affaires juridiques, environnement);
- les actionnaires.



collaboration, ce qui nous permet de continuer à contribuer au bien-être des gens et de l'environnement. La compréhension du point de vue des parties prenantes et la recherche de solutions permettent à Graymont de conserver son permis social d'exploitation et d'obtenir l'appui de ses plans, qui à leur tour génèrent de la valeur pour les actionnaires.

Chez Graymont, nous croyons que les bonnes relations avec les parties prenantes peuvent :

- **Faciliter les bonnes prises de décisions** – nous prenons nos meilleures décisions lorsque nous informons les parties prenantes de nos plans futurs, nous identifions les inquiétudes qu'ils peuvent avoir et réagissons adéquatement à ces inquiétudes.
- **Résoudre les problèmes** – En consultant les parties prenantes de manière constructive, nous sommes davantage en mesure de développer des solutions rapides, rentables et mutuellement bénéfiques.

Travailler avec les parties prenantes pour le bénéfice de tous

Pendant les négociations de travail de 2010 à l'usine d'Indian Creek au Montana, un vieux règlement a été identifié qui limitait les heures de travail des journaliers dans certaines opérations minières. À ce moment, Graymont et plusieurs autres installations ne respectaient pas cette réglementation. L'observation de ce règlement aurait nécessité d'importants changements dans l'usine, dont plusieurs auraient eu des répercussions financières directes pour plusieurs travailleurs de Graymont.

En 2011, en collaboration avec les principales parties prenantes, dont les dirigeants syndicaux, les représentants des associations minières, les élus et les administrateurs, Graymont a participé à la promotion des changements à la réglementation visant à maintenir l'esprit de la loi, tout en mettant à jour les directives en matière de sécurité des employés. Tout le monde y a gagné : le Montana, son industrie minière ainsi que leurs employés.

Graymont développe des relations à long terme avec les parties prenantes grâce au partage de l'information, à la consultation et à la

- **Bâtir des collectivités fortes** – Grâce à la collaboration avec les parties prenantes, nous développons la confiance entre Graymont et les collectivités et nous sommes davantage en mesure de créer des environnements sûrs et sains pour nos voisins, nos employés et leur famille.
- **Appuyer le partage des apprentissages** – en partageant l'information, le savoir-faire et les perspectives, Graymont et ses parties prenantes apprennent les uns des autres.

Principes directeurs des relations avec les parties prenantes

- Les parties prenantes recevront de l'information précise, en temps opportun, au sujet des activités et des plans futurs de Graymont qui les touchent.
- Les parties prenantes auront l'occasion de participer à un processus d'engagement transparent et ainsi avoir leur mot à dire à l'égard des aspects qui les touchent.
- Graymont sollicitera activement les commentaires et les réactions des parties prenantes à l'égard des décisions qui les touchent et tiendra compte de leurs valeurs, de leurs besoins et de leurs inquiétudes.
- Graymont maintiendra un processus de consultation flexible en fonction des besoins des parties prenantes.
- Graymont respecte la culture et les valeurs de chaque partie prenante.

Milieu de travail

Graymont poursuit le développement d'une culture d'entreprise fondée sur des valeurs qui misent sur le souci des clients, des collègues, ainsi que de l'environnement et de la collectivité. Cela se traduit par un milieu de travail qui fournit des produits et services de qualité, mais jamais aux dépens de la sécurité des employés ou en compromettant nos responsabilités à l'égard de nos parties prenantes et de l'environnement.

La majorité des installations de production de Graymont sont similaires du fait qu'elles transforment de la pierre naturelle en produits finis. Ces procédés requièrent l'utilisation d'équipement lourd, de machinerie et de matériaux qui amènent avec eux certains risques pour le milieu de travail. Graymont s'efforce continuellement d'améliorer ses pratiques de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement afin de mieux gérer les risques connus.

Graymont dispose d'une équipe d'employés dévoués. Ils sont engagés et proactifs et ils reçoivent une formation régulière pour éliminer les accidents de travail, ainsi que les risques pour l'environnement et les collectivités. Nos employés cherchent constamment à

rehausser la culture locale afin que Graymont demeure un lieu de travail sûr, agréable et enrichissant.

L'employé moyen de Graymont travaille pour l'entreprise depuis 14 ans. En date du 31 décembre 2011, 378 employés comptaient plus de 20 ans de service chez Graymont. Le taux de départs volontaires s'élevait à 4,49%, incluant les départs à la retraite.



2011

1 109 employés permanents à temps plein

4,49 % de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)

Durée de service moyenne de 14 ans

378 employés comptant plus de 20 ans de services

0 jour perdu en raison de grèves

Santé et sécurité

Graymont vise à maintenir un environnement de travail où tous les employés travaillent sans se blesser. Malgré les efforts combinés de tous ses employés, Graymont a vu son taux d'incidents à signaler augmenter en 2011 à 2,15, par rapport à 1,90 en 2010. Ce taux demeure toutefois en-deçà de la moyenne de l'industrie minière américaine pour une quatrième année consécutive. Être meilleur que la moyenne n'est pas cependant l'objectif de Graymont. Une entreprise de classe mondiale se doit d'être de niveau de classe mondiale en matière de sécurité. L'entreprise continue de développer et de mettre en place des pratiques d'excellence qui misent sur la participation des employés, notamment par l'entremise de comités de sécurité, de vérifications internes de la sécurité, de formation et de certification, ainsi que de l'observation des mesures de sécurité au travail. En 2011, le taux d'implantation des pratiques d'excellence en matière de sécurité était de 97 %, en hausse par rapport à 92 % en 2010. La division des Matériaux affichait un taux de mise en œuvre de 90 %. Neuf des 15 installations de Graymont ont atteint ou maintenu un taux de mise en œuvre de 100 %.

Le tableau de pointage de la sécurité de Graymont affiche les indicateurs de progrès et de retard afin de mettre en lumière le rendement en matière de sécurité. Il fournit une évaluation temporelle des aspects importants de la sécurité, notamment la tenue des lieux, les enquêtes d'incidents, la vérification et le taux d'incidents. Ce rapport demeure un des rapports les plus fréquemment consultés par les employés de Graymont. Graymont maintient un programme d'auto-vérification de la sécurité afin de surveiller le respect des règlements de sécurité et des politiques internes en matière de santé et sécurité. Lorsque des problèmes de non-conformité sont décelés, on prépare un plan de mesures correctives dont on surveille la mise en œuvre afin que le problème soit corrigé en temps opportun. En 2008, le suivi des points soulevés lors de la vérification de sécurité était un élément qui présentait un faible rendement. En 2009, d'importants efforts ont été faits pour compléter les recommandations des vérifications précédentes en matière de sécurité, engagement qui est toujours valide aujourd'hui. En 2010, 773 autres mesures recommandées par les vérifications ont été réglées. En 2011, grâce ces efforts en matière de sécurité qui ont amélioré l'ensemble des conditions et des pratiques de travail, on comptait 237 recommandations suite aux vérifications de sécurité nécessitant des mesures, soit moins de la moitié du nombre de mesures restantes de l'année précédente. L'entreprise a également déployé des efforts concertés pour identifier, faire le suivi et corriger les accidents évités de justesse. Graymont définit un accident évité de justesse comme une condition de travail identifiée, non corrigée, qui pourrait entraîner une blessure, une perte de vie ou des dommages physiques à la propriété de l'entreprise. En 2010, 321 accidents évités de justesse ont été identifiés et corrigés à l'échelle de Graymont. En 2011, 456 accidents évités de justesse ont été traités. Dans la culture de Graymont, l'identification des accidents évités de justesse est une bonne chose. Chaque accident évité de justesse qui est corrigé représente un employé blessé de moins – ou un résultat plus grave encore.

Formation et perfectionnement

Graymont croit qu'une main-d'œuvre habilitée, dévouée et bien formée est la clé qui permettra d'atteindre ses nombreux objectifs, que ce soit en matière de sécurité, d'environnement, de vie communautaire ou de finances. C'est pourquoi Graymont continue d'investir dans la formation et le perfectionnement de ses gens.

Que ce soit par une formation en sécurité, une formation individuelle à l'égard d'un processus, des cours internes ou externes, des cours de perfectionnement, des conférences, des séminaires ou une formation en leadership, les employés de partout chez Graymont améliorent constamment leurs compétences ou en développent de nouvelles. Le perfectionnement se fait souvent en vue du jouer un rôle prévu ou souhaité au sein de l'entreprise. Ce type de formation fournit aux employés des occasions de croissance et de mobilité au sein et entre les différents groupes fonctionnels.

Pratiques d'excellence en matière de sécurité et formation accréditée

Graymont maintient 24 pratiques d'excellence. Une équipe interfonctionnelle d'employés de Graymont a identifié 100 processus essentiels appuyant ces pratiques qui, lorsqu'ils sont mis en place au sein de l'usine, assurent que les employés ont reçu une formation adéquate à l'égard des processus que comporte leur travail.

De plus, l'entreprise élabore en ce moment un système de gestion de l'apprentissage (SGA) qui permettra de faire le suivi de la formation de tous les employés de Graymont. Ce système est à l'essai.



En 2011, Graymont a entrepris une ambitieuse initiative de formation et de perfectionnement dans toutes ses installations de chaux. Le programme, intitulé « Investir dans nos gens », vise à fournir aux employés les compétences et les habiletés pour leur permettre de prendre les meilleures décisions au quotidien dans le cadre de leurs activités, et ainsi s'approprier pleinement leurs responsabilités. Le programme

vise à changer la façon dont les gens travaillent ensemble en responsabilisant tous les employés de l'entreprise, des travailleurs de première ligne au chef de la direction, à l'égard de notre cheminement vers la classe mondiale. Il en résultera un transfert de responsabilité et de prise de décisions vers les niveaux appropriés de l'organisation, ce qui aura des répercussions positives non seulement sur les objectifs d'affaires de Graymont, mais également sur les relations de l'entreprise avec plusieurs parties prenantes.

Au terme de 2011, sept accompagnateurs contractuels travaillaient à temps plein dans les usines des États-Unis et du Canada, générant plus de 25 000 heures d'activités de formation et de perfectionnement. Parmi les exemples des premières réussites, on peut citer deux records battus de production mensuelle à Pleasant Gap, PA., de meilleurs résultats d'entretien/arrêt de production à Genoa, OH et l'utilisation des tableaux de rendement comme moyen de répondre à la demande plus élevée que prévue des clients de notre usine de Pilot Peak, NV. Le programme « Investir dans nos gens » devrait être complété au milieu de 2013.

Les employés de Graymont ont également participé à plusieurs programmes de formation, dont une formation sur les systèmes d'information et un perfectionnement en leadership. 64 employés ont suivi la formation sur la gestion de projets. 11 employés ont participé au programme continu de développement du leadership de Graymont. 120 gestionnaires et dirigeants ont participé à la Conférence annuelle de formation en leadership. De plus, 75 employés ont reçu une formation en communications et 20 gestionnaires ont parfait leurs compétences dans le cadre d'un programme de « Finances pour les gestionnaires non-financiers ».

Engagement des employés

Graymont offre un environnement de travail stable et une rémunération concurrentielle qui comprend des indemnités de maladie et de retraite. L'entreprise encourage ses employés de prendre des décisions, écoute leurs préoccupations et favorise le perfectionnement individuel. Graymont entreprend également plusieurs activités qui mobilisent les employés au-delà de leurs propres fonctions professionnelles. Graduellement, le travail en équipe au sein des services et les équipes interfonctionnelles deviennent de plus en plus la norme.

Sondage sur l'engagement des employés et la sécurité

Au début de 2011, Graymont effectuait son premier sondage sur l'engagement des employés et la sécurité à l'échelle de l'entreprise. Un taux encourageant de 74 % de tous les employés horaires et salariés ont participé au processus, qui était géré par une firme indépendante. Les questions portaient sur différents sujets tels que les perceptions sur la sécurité, le leadership, les occasions de développement personnel, et l'engagement de

Émissions de SO_x en contexte

En 2011, les installations de Graymont ont émis environ 3 100 tonnes de SO_x. Au cours de la même année, les produits de Graymont ont empêché l'émission d'environ 557 000 tonnes de SO_x par les installations d'autres industries.

2011

68,8 % des mesures de suivi des vérifications sont traitées dans les délais prévus

95 % des installations de chaux ont complété la mise en œuvre d'un système de gestion de l'environnement

507 dépassements des limites d'émissions

Graymont à l'égard d'un milieu de travail ouvert et favorisant la responsabilisation. Graymont a enregistré des résultats supérieurs ou similaires à ceux d'industries comparables en ce qui a trait à l'efficacité opérationnelle, la communication des buts et objectifs, la responsabilisation des employés, les programmes de reconnaissance en matière de sécurité et le perfectionnement professionnel. Les aspects qui offrent le plus d'occasions d'amélioration sont l'engagement des superviseurs à l'égard des employés, la gestion de la demande de travail et de la sécurité, l'engagement des superviseurs à l'égard de la sécurité, le souci de la clientèle, et l'action des superviseurs à l'égard de la sécurité. Les résultats de l'enquête joueront un rôle continu et important dans l'évaluation et l'élaboration des plans à court et long termes de l'entreprise.

Processus de recrutement et d'orientation

En 2010, Graymont a réalisé un examen de ses processus de recrutement et d'orientation des nouveaux employés. On a déterminé qu'un écart existait entre les attentes du nouvel employé type quant à l'accueil qu'on lui faisait dans l'entreprise et la préparation qu'on lui fournissait pour réussir, et ce que l'entreprise lui offrait en réalité. Une équipe interfonctionnelle, sous la direction du service des ressources humaines, a élaboré et mis en place une révision approfondie des processus de recrutement ainsi qu'un processus normalisé d'accueil et d'orientation des nouveaux employés. Il en a résulté une stabilisation du nombre d'employés qui quittaient volontairement l'entreprise au cours de la première année d'emploi chez Graymont, dans une période où le nombre d'employés embauchés augmentait chaque année.

Souci de l'environnement

Bien que certains impacts soient inévitables en raison de la nature des activités de l'entreprise, Graymont s'efforce de minimiser les répercussions environnementales à court et long termes de ses activités sur ses voisins, les collectivités et les lieux de travail.

Gestion de la performance environnementale

Au terme de 2011, Graymont avait complété la mise en place du système de gestion environnementale (SGE) dans toutes les usines de chaux et de matériaux. Des normes environnementales uniformisées permettent d'établir la performance environnementale minimale et les normes d'exploitation qui s'appliquent à toutes les installations de Graymont. Les normes s'appliquent à des aspects pour lesquels Graymont va plus loin que ce qu'exige la réglementation. À la fin de 2011, les activités de chaux de Graymont avaient atteint 95 % de ces normes comparativement à 82 % l'année précédente. La division des Matériaux avait atteint un taux de mise en œuvre de 82 %.

Graymont fait appel à des vérifications environnementales à la fois internes et externes. Les vérifications internes sont effectuées par le personnel du groupe de l'environnement de Graymont et les vérifications externes sont effectuées par des firmes d'environnement externes. Les mesures de suivi des vérifications sont traitées conformément aux procédures décrites dans le document du SGE. Au cours de l'année, 80 mesures recommandées lors de vérifications environnementales ont été réalisées dans les usines de chaux et de matériaux.

En 2011, le nombre de dépassements des limites d'émissions a été de 45 % inférieur à celui de 2010. L'usine de Pleasant Gap, PA, a réduit ses dépassements de 60 %. L'usine Graymont de Superior, WI, a réalisé une réduction de près de 80 % de ses dépassements CEM/COM. Dans les deux cas, les réductions sont dues à une combinaison de formation des employés, d'examen des processus et d'améliorations technologiques. Alors que le nombre total de dépassements CEM/COM a chuté de près de 75 % pour l'ensemble des installations, le nombre de dépassements non-CEM/COM a considérablement augmenté, de 61 événements en 2010 à 273 en 2011. Pleasant Gap, PA, a connu une augmentation des

2011

24,7 pétajoules d'énergie consommée (la consommation totale d'énergie primaire au Canada et aux États-Unis était d'environ 129 000 pétajoules)

3 100 tonnes d'émissions de SO_x (les émissions industrielles totales de SO_x au Canada et aux États-Unis étaient d'environ 12 millions de tonnes)

6 500 tonnes d'émissions de NO_x (les émissions industrielles totales de NO_x au Canada et aux États-Unis étaient d'environ 7 millions de tonnes)

dépassements liés à l'eau. De plus, un examen du suivi des dépassements à l'échelle de l'entreprise a révélé des écarts dans la façon d'enregistrer les dépassements. Le résultat, après correction, est une augmentation unique des épisodes de dépassements.

Énergie

L'énergie est une ressource importante pour Graymont. De façon générale, plus de 95 % de l'énergie consommée par une installation de production de chaux est associée aux fours à chaux. Graymont est constamment à la recherche de moyens pour réduire la consommation d'énergie des fours à chaux et des autres secteurs de l'entreprise. L'amélioration de l'efficacité énergétique a comme avantage de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les coûts.

Émissions d'air

Graymont poursuit son travail de réduction des émissions à l'atmosphère. Ces émissions sont principalement dues au processus de combustion des fours à chaux de Graymont et peuvent être réduites en améliorant l'efficacité énergétique. En 2011, les émissions déclarées de SO_x étaient de 40 % moins élevées que les niveaux de 2004. En 2011, les émissions déclarées de NO_x étaient de 0,6 % plus élevées que les niveaux de 2004 avec une augmentation de production de 10 % par rapport aux niveaux de 2004. Toutes les usines



américaines doivent prendre des mesures lorsque les lectures d'opacité des dépoussiéreurs atteignent environ 50 % des limites permises.

Un autre type d'émissions dans l'atmosphère que Graymont s'efforce de réduire est la poussière diffuse. La poussière diffuse est la poussière libre qui est soufflée par le vent et poussée des sites de Graymont vers les propriétés

avoisantes. Graymont pave et gère les routes, restaure des zones de triage et gère mieux ses sites d'entreposage de matières premières et de sous-produits afin de réduire les émissions de poussière diffuse. Les changements apportés au procédé d'entreposage des sous-produits partiellement calcinés de notre usine de chaux de Pleasant Gap, en Pennsylvanie, ont considérablement réduit les émissions de poussière diffuse.

Graymont possède des normes environnementales uniformisées en matière de contrôle de la poussière diffuse et des émissions provenant des épurateurs de gaz d'échappement et des dépoussiéreurs pour toutes ses installations. Ces normes ont pour but de minimiser les émissions de particules.

Changements climatiques

Graymont s'efforce de produire de la chaux en ayant les plus faibles émissions de dioxyde de carbone de l'industrie de la chaux au Canada et aux États-Unis.

Même si les émissions totales de dioxyde de carbone attribuables à la production de chaux sont relativement négligeables comparativement à l'ensemble des émissions, la production

Augmenter l'efficacité énergétique

En décembre, Graymont mettait en service son four le plus économique en combustible et le plus écologique dans son usine de Cricket Mountain, au Utah. Ce four utilise un système de préchauffage à la fine pointe de la technologie ainsi qu'un revêtement intérieur réfractaire perfectionné, ce qui améliore son efficacité énergétique de 18 % par rapport aux fours existants de Cricket Mountain. Le processus amélioré de collecte des poussières réduira le niveau de poussières diffuses tout en augmentant la capacité de production de chaux de 47 %.

de chaux demeure un procédé intensif en émissions de carbone. Cela s'explique par le fait que les émissions de carbone sont liées à deux aspects du procédé de production de la chaux : 1) la transformation chimique (calcination) de la pierre calcaire, et 2) la combustion de carburant.

Le dioxyde de carbone est un sous-produit naturel de la production de chaux. On ne peut produire de chaux sans que du dioxyde de carbone ne soit libéré par réaction chimique et émis par la calcination de la pierre calcaire. Ces émissions liées aux procédés fixes représentent environ 60 % des émissions de dioxyde de carbone provenant de la production de chaux. Les autres 40 % d'émissions de dioxyde de carbone liées à la production de chaux proviennent de la combustion de carburant, généralement le charbon et le coke de pétrole. Contrairement aux émissions liées aux procédés fixes, il est possible de réduire les émissions de dioxyde de carbone liées à la combustion grâce à des mesures telles que l'efficacité énergétique et l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone.

À la fin de 2011, Graymont avait réduit l'intensité de ses émissions liées au combustible de 8,75 % par rapport aux niveaux de 2004. Selon les volumes de production de chaux de 2011, cela représente une réduction annuelle de 186 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre comparativement à ce qu'auraient été les émissions si nous avions continué d'émettre aux niveaux d'intensité de 2004. Cela a été rendu possible grâce à l'utilisation de fours plus efficaces aux usines de chaux de Pleasant Gap en Pennsylvanie et Superior au Wisconsin, à l'utilisation de biomasse à Marbleton au Québec, et au transfert de la production vers des fours ayant une meilleure efficacité énergétique. Graymont continuera de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives telles que :

- la planification de projets de biocombustible pour d'autres installations;
- la recherche de biocarburants de remplacement;
- un programme d'efficacité énergétique continu dans l'ensemble de l'entreprise;
- l'amélioration des fours et équipements connexes ainsi que de l'opération des équipements liés aux fours;
- l'intégration des coûts futurs du carbone dans les décisions d'investissements d'aujourd'hui.



Au site d'enfouissement industriel d'Ecowaste, le méthane, un puissant gaz à effet de serre, est capturé et détruit. En 2011, environ 738 tonnes de méthane ont été capturées et brûlées, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre d'environ 15,5 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone.

Réduction des déchets

Graymont s'est engagée à exploiter ses installations en ne produisant aucun déchet. Pour Graymont, cela se traduit par la création de valeur en utilisant toutes les ressources que nous touchons, qu'il s'agisse d'énergie, de pierre ou de matériaux.

Graymont s'efforce d'atteindre cet objectif par des améliorations continues dans deux domaines : 1) en convertissant toute la terre et la pierre que nous avons touchées en produits à valeur ajoutée, ou en matériau utilisé pour restaurer nos sites, et 2) en recyclant

les autres matériaux au lieu de les enfouir. L'utilisation responsable de nos ressources permet à Graymont de prolonger la durée de vie de ces ressources et de réduire l'impact de l'entreprise sur l'environnement.

Les installations de Graymont de Pleasant Gap, PA continuent de réduire leur pile de poussière provenant du four à chaux, grâce aux efforts de promotion et de vente de ce matériau qui est produit et empilé sur le site comme déchet.

Pierre

Le calcaire naturel ainsi que d'autres pierres naturelles utilisées pour les produits de construction représentent la principale ressource naturelle de Graymont. Donner une valeur accrue à la pierre constitue l'activité première de Graymont. Bien qu'il y ait eu dans le passé un peu de gaspillage des ressources de pierres, Graymont est en voie d'éliminer complètement ces déchets.

La planification minière centralisée a été mise en place pour les usines de l'Ouest des États-Unis et l'Ouest du Canada. Ce processus est géré par un noyau interne d'ingénieurs miniers qui assurent une utilisation maximale de la pierre, ce qui a pour effet de prolonger la vie des carrières existantes et de réduire, dans la mesure du possible, le déplacement de morts-terrains.

Dans le cas de l'exploitation de carrières, les morts-terrains sont empilés pour être utilisés ultérieurement pour la bonification des terres. La pierre de recouvrement peut être utilisée directement dans les activités de mise en valeur, empilée pour une utilisation ultérieure de bonification, ou bien placée dans un endroit adéquat pour être récupérée. La pierre de recouvrement est généralement une pierre à chaux à faible teneur en calcaire qui neutralise l'acide et ne présente aucun risque pour l'environnement.

Recyclage des matériaux

Au site d'enfouissement d'Ecowaste, les résidus verts (gazons tondus et résidus de coupe d'arbustes) font l'objet de compostage afin de produire de la terre destinée à la remise en état des sites. Poursuivant le processus mis en place en 2007, presque tous les 614 000 mètres cubes d'eau de lessivage riche en nutriments produits par le site d'enfouissement ont été recueillis et traités en 2011. Cette eau sert à nourrir 13 hectares de peupliers et de saules cultivés sur place pour fins d'utilisation comme biomasse et pâte à papier.

Relations avec la collectivité

Graymont s'est engagée depuis longtemps à être un bon voisin. Cela signifie aider à maintenir et améliorer le tissu social, l'environnement et l'économie de toutes les collectivités où les gens de Graymont vivent et travaillent. Pour nos voisins, cela signifie que les employés de Graymont participent activement à la collectivité et que la porte de Graymont est toujours ouverte. Comme toutes les entreprises, Graymont a des contraintes de temps et de ressources et doit composer avec des priorités multiples. Toutefois, Graymont est à l'écoute des attentes, des priorités, des idées et des préoccupations des gens et s'efforce d'améliorer la qualité de vie au sein de la collectivité.

La performance environnementale est gérée en tenant compte des préoccupations et des priorités de la collectivité et dans le respect de toutes les lois et tous les règlements. Le soutien de Graymont se traduit également par des investissements dans les programmes,

2011

300 tonnes de sous-produits partiellement calcinés ont été vendues, dont 142 000 tonnes de matériaux de réserve.

les projets et les activités communautaires, et par l'appui aux employés qui participent à la vie communautaire.

Politiques gouvernementales et défense des intérêts

Les politiques gouvernementales touchant l'industrie minière ou ses clients peuvent parfois avoir des répercussions inattendues et durables pour les parties prenantes de Graymont. Afin de s'assurer que Graymont ait une voix raisonnable sur la scène publique dans le cadre de l'élaboration des politiques, l'entreprise a créé un bureau des Affaires publiques. Le rôle de cette fonction est de surveiller les lois fédérales, provinciales et locales existantes et éventuelles et de conseiller la direction de l'entreprise quant aux répercussions potentielles. Le titulaire de ce poste représente également Graymont en communiquant les préoccupations de l'entreprise aux organismes gouvernementaux appropriés.

Investissement dans la collectivité

Que ce soient les employés qui donnent de leur temps et leurs efforts pour appuyer une cause de la collectivité locale, ou un investissement de l'entreprise, par exemple pour offrir des bourses d'études renouvelables aux personnes à charge des employés, Graymont investit activement dans toutes les collectivités qui l'accueillent. Chaque installation possède son comité qui coordonne les activités d'investissement dans la collectivité.

Graymont investira, que ce soit sous forme de bénévolat ou de contribution financière, dans les projets environnementaux locaux, les projets de santé locaux, l'éducation ainsi que les groupes communautaires locaux et les équipes sportives. Voici quelques exemples d'investissements consentis en 2011 :

- les employés de Pleasant Gap, PA ont participé au nettoyage printanier annuel du Spring Creek,
- les employés de Tacoma, WA ont coordonné les efforts de nettoyage des rives de la baie avec un groupe environnemental local,
- les employés de Pilot Peak, NV ont revitalisé le cimetière communautaire,
- les employés de Bedford, QC ont donné de leur temps bénévolement pour aider aux efforts de nettoyage suite aux inondations,
- les installations de Faulkner, MB ont offert 1000 tonnes métriques de fines de pierre calcaire pour le resurfaçage des routes, et
- les employés de Richmond, CB ont planté et récolté des légumes pour la banque alimentaire de Richmond.

Les employés de chaque installation décident quelles initiatives locales ils souhaitent appuyer en fonction principalement des objectifs et des priorités de la collectivité.

Engagement dans la collectivité

Chez Graymont, nous croyons qu'une communication ouverte et honnête est à la base de toute bonne relation de voisinage. Nous voulons informer nos voisins de ce que nous planifions et de ce que nous faisons et nous voulons savoir ce qu'ils pensent, à la fois de Graymont et de leur collectivité.

2011

383 900 \$ (CAN) d'investissement dans les collectivités

15 installations de Graymont ont participé à des échanges avec la collectivité

7 installations de Graymont ont tenu des portes ouvertes

Les cinq plus importants investissements communautaires - 2011

1. Contribution au fonds d'équipement des classes d'une école locale - Marbleton, QC
2. Contribution au service de pompiers volontaires de la collectivité - Pleasant Gap, PA
3. Contribution au centre d'arts communautaire du patrimoine - Faulkner, MB
4. Bourses d'études renouvelables destinées aux personnes à charge d'employés de Graymont
5. Contribution à la Fondation des soins de santé d'un hôpital local - Exshaw, AB

Fort de ce principe, Graymont s'efforce de communiquer activement ses plans et de recueillir l'opinion de la collectivité afin d'identifier et de traiter les problèmes et les idées dès le début. Au Québec, plus de 250 représentants des milieux d'affaires et du gouvernement ont assisté à une journée portes ouvertes aux installations de Bedford. L'événement comportait la toute première visite virtuelle de la carrière, au cours de laquelle les participants ont découvert la carrière sans avoir à y mettre les pieds. Le dialogue continu de notre usine de Joliette avec les autorités locales a créé une atmosphère de compréhension mutuelle, à un moment où l'entreprise envisage d'améliorer et de réaliser une expansion de ses opérations.

Mise en œuvre de la politique relative au permis social

Graymont a entrepris un programme visant à améliorer davantage la façon dont ses employés travaillent avec les différentes parties prenantes dans toutes les usines. Ils continueront à faire en sorte que les besoins et les opinions des parties prenantes soient pris en considération dans le cadre de leurs activités quotidiennes et, ce faisant, appuient nos efforts visant à atteindre le statut de classe mondiale dans tout ce que nous faisons. Six usines ont participé à l'initiative; trois dans l'Est du Canada, une dans l'Ouest du Canada, et



deux aux États-Unis.

● Données sur la performance sociale

IRC		2011	2010	2009	2008	Remarques
Nombre d'employés permanents	Canada	523	536**	507**	548	En date du 31 décembre de chaque année.
	États-Unis	586	547**	529**	618	
						**Ajusté 03/2012
Taux de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)	Total	4,49%	4,55%*	4,40%*	7,08%*	*Corrigé en 2011 pour exclure les départs d'étudiants occupant des emplois d'été temporaires.
Composition du conseil d'administration et de la direction de Graymont Limited	Conseils d'administration	8H 1F	7H1F	6H 1F	8H 1F	H – homme F – femme
	Direction	9H 1F	11H 1F	11H 1F	10H1F	
Taux d'incidents à signaler	Canada	1,5	1,5	2,7	3,1	Nombre d'incidents qui ont entraîné un traitement médical, des jours de travail perdus ou des jours de travail avec restriction par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	2,8	2,2	3,0	3,1	
Taux d'incidents entraînant des pertes de temps	Canada	0,7	0,5	1,4	1,6	Nombre d'incidents qui ont entraîné des jours de travail perdus par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	1,0	1,6	1,6	2,4	
Accidents mortels	Canada	0	0	1	0	
	États-Unis	0	0	0	0	
Amendes monétaires pour manquement aux règles de sécurité	Canada	0 \$	0 \$	1,5 \$	0 \$	Milliers de \$ CA
	États-Unis	22,5 \$	62,0 \$	40,1 \$	59,7* \$	Milliers de \$ US
						* Données ajustées (les données du rapport de 2008 étaient incomplètes)
Mesures de suivi de vérifications réalisées dans les délais prévus	Canada	69 %	62 %	65 %	5 %*	*Selon des données incomplètes.
	États-Unis	74 %	91 %	59 %	70 %*	
Nombre de jours perdus en raison de grève	Canada	0	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	
Employés couverts par des indemnités de maladie et de retraite	Canada	100 %	100 %	100 %	100 %	
	États-Unis	100 %	100 %	100 %	100 %	
Employés couverts par le Programme d'aide aux employés	Canada	100 %	100 %	100 %	100 %	
	États-Unis	100 %	100 %	100 %	100 %	
Investissement dans la collectivité	Canada	208 \$	200 \$	207 \$	173 \$	Milliers de \$ CA
	États-Unis	179 \$	130 \$	95 \$	123 \$	Milliers de \$ US

● Données sur la performance environnementale

IRC	Pays	2011	2010	2009	2008	Notes
Consommation d'énergie	Canada	7,2	6,2	5,8	6,9	Pétajoules. Énergie totale utilisée par les installations, y compris le combustible et l'électricité.
	États-Unis	17,5	15,4	14,6	17,6	
Émissions directes de gaz à effet de serre	Canada	1,3	1,3	1,2	1,4	Millions de tonnes de CO ₂ e. Installations de production de chaux seulement.
	États-Unis	3,5	3,1	2,9	3,3	
Intensité des émissions de carbone de la production*	Canada	1,28	1,30	1,28	1,33	Tonnes de CO ₂ e par tonne de chaux. Production de chaux seulement. Tonnes de CO ₂ e par tonne de chaux. Production de chaux seulement. (l'intensité de 2004 était de 1,31 au Canada et 1,43 aux États-Unis)
	États-Unis	1,38	1,35	1,34	1,31	
Émissions de NO _x	Canada	2,3	2,7	2,6	2,7*	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (Les émissions de 2004 étaient de 2,2 au Canada et 4,3 aux États-Unis) * Données ajustées (les données du rapport de 2008 étaient incorrectes)
	États-Unis	4,1	3,9	3,4	3,5	
Émissions de SO _x	Canada	1,6	1,7	0,9	1,6	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (Les émissions de 2004 étaient de 1,6 au Canada et 3,6 aux États-Unis)
	États-Unis	1,5	1,5	1,5	2,8	
Amendes monétaires pour manquement aux règles environnementales	Canada	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Milliers de \$ CA
	États-Unis	17 \$	21 \$	0 \$	0 \$	
Nombre de dépassements des émissions	Canada	62	32	4	11	Nombre de dépassements. Un dépassement peut être un excès d'émissions aussi court que six minutes.
	États-Unis	445	898	898	1956	
Mesures de suivi de vérifications environnementales traitées dans les délais prévus	Canada	71 %	73 %	36 %	0 %*	* Selon des données incomplètes
	États-Unis	68 %	74 %	30 %	3 %*	
Total cumulatif des terres perturbées	Canada	716	702*	711	672	Hectares. Comprend les carrières de calcaire et de pierre, mais exclut les usines. *Données rectifiées. Les données de 2010 étaient incorrectes.
	États-Unis	822	810*	810	814	
Terres remises en état	Canada	2	3	1	1	Hectares. Comprend les carrières de calcaire et de pierre, mais exclut les usines.
	États-Unis	10	16	16	25	
Sous-produits partiellement calcinés produits et vendus (au cours de la même année)	Canada	18	11	8	8	Milliers de tonnes.
	États-Unis	140	145	135	134	

● Données sur le rendement économique

IRC		2011	2010	2009	2008	Notes
Ventes	Chaux	3,5	3,3	3,1	3,5	Millions de tonnes
	Pierre	6,7	5,9*	4,7	5,5	Millions de tonnes
	Asphalte	0,3	0,3	0,4	0,4	Millions de tonnes
	Béton	0,1	0,1	0,1	0,2	Millions de mètres cubes
	Qté enfouie	0,5	0,5	0,5	0,6	Millions de tonnes
						*Données rectifiées. Les données de 2010 étaient incorrectes.
Rémunération des employés (y compris les traitements, salaires indemnités de maladie et retraite)	Canada	58,4 \$	55,0 \$	56,6 \$	51,0 \$*	Millions de \$ CA
	États-Unis	62,0 \$	59,0 \$	54,0 \$	56,2 \$*	Millions de \$ US
						*Données rectifiées (les données du rapport de 2008 étaient incorrectes)
Aide financière provenant du gouvernement	Canada	1,3 \$	0,7 \$	01,0 \$	0,9 \$	\$ CA
	États-Unis	0,3 \$	2,5 \$	0,4 \$	1,0 \$	\$ US
Dépenses de recherche et développement	Total	4,3 \$	3,3 \$	4,3 \$	7,8 \$	Millions de \$ CA

Énoncé axé sur l'avenir

Renseignements futurs

Ce rapport renferme des renseignements de nature prospective qui peuvent être influencés par certains risques et facteurs connus et inconnus.

On ne peut fournir aucune garantie quant à la précision future de ces renseignements, particulièrement les prévisions et projections financières.

Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ce qui est indiqué dans le présent rapport.

Lexique et abréviations

\$ CA Dollar canadien.

\$ US Dollar américain.

CO₂e Équivalent de dioxyde de carbone.

Dépassement des émissions Dépassement au cours duquel les émissions excèdent la limite du permis environnemental ou la norme interne pendant une durée réglementaire. Les durées réglementaires peuvent être aussi courtes que six minutes.

Émissions de gaz à effet de serre Dans le cas de Graymont, cela comprend le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux.

Incident à signaler Un incident qui fait en sorte qu'un travailleur blessé a besoin de traitement médical en plus des premiers soins, qu'un travailleur blessé est incapable de se présenter pour son prochain quart de travail, ou qu'un travailleur blessé est restreint dans ses fonctions.

Incident entraînant une perte de temps Un incident qui empêche un travailleur blessé de se présenter pour son prochain quart de travail.

INRP Inventaire national des rejets de polluants – Canada.

MSHA Mine Health and Safety Administration – Organisme de réglementation de la santé et la sécurité dans les mines des États-Unis.

NO_x Oxydes d'azote qui sont un sous-produit de la combustion.

Pétajoules 10¹⁵ joules.

SGE Système de gestion environnementale.

SO_x Oxydes de soufre qui sont un sous-produit de la combustion.

Tonne Tonne métrique ou 1000 kilogrammes.

TRI Inventaire des rejets de polluants – États-Unis.

Vérification de sécurité Processus de vérification systématique, documenté, visant à obtenir et évaluer objectivement les preuves d'audit afin de déterminer si les activités, les événements, les conditions, les systèmes de gestion ou les renseignements relatifs à la santé et la sécurité sont conformes aux critères de vérification.

Vérification environnementale Processus de vérification systématique, documenté, visant à obtenir et évaluer objectivement les preuves d'audit afin de déterminer si les activités, les événements, les conditions, les systèmes de gestion ou les renseignements relatifs à l'environnement sont conformes aux critères de vérification.

Notes: